



Droit au redoublement Master après sélection

Par **s114**, le **03/07/2019** à **12:04**

Bonjour,

je suis étudiant en M1 psychologie à Bordeaux,

j'ai été sélectionné après la L3 donc théoriquement j'ai ma place en Master.

Par la suite j'ai échoué au mémoire de M1, j'ai redoublé mon M1 et j'ai à nouveau échoué...

Pour me réinscrire en M1, les professeurs nous demandent de refaire un dossier motivationnel pour savoir s'ils acceptent notre redoublement ou pas (même si c'est le premier).

Ma question est la suivante : ont-ils réellement la possibilité de refuser notre redoublement qu'il s'agisse du premier ou du deuxième redoublement ?

Merci !